

STAGES VOLONTAIRES EN LICENCE DROIT et AES En France et à l'étranger (pays en vigilance normale)

Avant de faire une demande de convention de stage, il est obligatoire :

- d'avoir défini toutes les modalités pédagogiques du stage ;
- d'être inscrit administrativement et pédagogiquement pour l'année universitaire en cours.

La convention de stage tripartite définit les conditions du stage et, pour l'essentiel, les garanties dont bénéficie l'étudiant. Elle couvre l'étudiant en cas d'accident. Il convient donc de **TERMINER** les démarches **au moins une semaine AVANT** le début du stage.

Dans l'hypothèse où un stage aurait débuté avant signature de la convention, la **période considérée ne pourra être prise en compte**. La demande de convention de stage réalisée par l'étudiant via l'ENT correspond en effet à la date de début du conventionnement du stage.

En outre, la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion **ne délivre pas de convention lorsque le stage est terminé**.

Avant de commencer la saisie de votre convention de stage, vous devez collecter les informations suivantes :

STAGIAIRE	ORGANISME D'ACCUEIL	UNIVERSITE	STAGE
<ul style="list-style-type: none"> • Type d'affiliation à la sécurité sociale (ayant droit d'assuré social, étudiant, assurance volontaire ou étudiant étranger) * • Caisse d'assurance maladie ou autre caisse * 	<p><u>Généralités</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adresse complète ** (raison sociale, adresse, ville, code postal, pays) • N° SIRET à 14 chiffres (stages en France métropolitaine) ** • Code NAF/APE (stage en France métropolitaine) ** • Effectif (nombre de salariés) • Type d'établissement <p><u>Signataire de la convention</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom * • Coordonnées (téléphone, mail ou télécopie) * <p><u>Tuteur professionnel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom * • Service de rattachement * • Fonction * • Coordonnées (téléphone, mail* ou télécopie) * 	<p>Nom, Prénom de l'enseignant référent *</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Type de stage volontaire • Sujet et fonctions du stage * • Dates du stage * Attention ! trois semaines comprises entre le 01/09/N et le 30/09/N+1 • Période(s) d'interruption • Présence éventuelle le samedi, dimanche, la nuit et les jours fériés • Temps de présence (partiel ou plein) • Durée du stage en heures (6 mois maximum dans la même entreprise) * • Montant de la gratification horaire en net * • Modalité de versement (chèque, virement bancaire, espèce) *

* champ obligatoire

** champ obligatoire pour créer un nouvel organisme d'accueil

Toute la réglementation est disponible sur le site de l'Université de Strasbourg.

